

**OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE**  
**CERCLE D' HISTOIRE ( n° 142)**

**Les dates importantes du service militaire**

**5 septembre 1798**

**Création de la conscription.**

La conscription fait désigner les soldats par critère de l'âge: ce sont les moins âgés qui partent. Il va être formé chaque année un tableau général par canton donnant de nombreux renseignements sur l'état civil du soldat.

**8 mai 1816**

**Etablissement de l'appel pour les militaires.**

A l'inverse de ce qui se passait précédemment, désormais celui qui a tiré un bon numéro est sûr et certain de ne pas partir. Le jeune homme est d'abord inscrit sur un tableau de recensement, puis sur une liste de tirage par canton. Ceux qui partent forment la liste des conscrits ou du contingent, donnant le nom du régiment et la date d'incorporation.

**21 mars 1905**

**Fin du tirage au sort des militaires. Recensement cantonal.**

Le service militaire est rendu obligatoire pour tous. Désormais tout jeune conscrit remplit une notice individuelle qui est ensuite reportée sur les registres de recrutement.

**22 février 1996**

Le président Jacques Chirac annonce les grandes lignes de la réforme de l'armée, visant la professionnalisation.

**27 juin 2001**

**Annnonce de la fin immédiate des incorporations.**

Les derniers appelés fêteront la quille en 2002.

**1er janvier 2003**

Suspension effective de l'appel sous les drapeaux.

Sources Stéphane Cosson  
Gé-Magazine n° 233

Pour en savoir plus : <http://www.nithart.com/servmifr.htm>

J.C. R. 2010

*Ces articles sont consultables sur le site internet de la ville :  
[www.wasselonne.fr](http://www.wasselonne.fr) rubrique découvrir Wasselonne, Wasselonne  
ses indéniables atouts.*